

CENTRE VILLE NARBONNE

✍ Carole DUREAU

✍ Françoise FRASLIN

✍ Laurent HEBERT

✍ Cheikh NIANG



Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.

Françoise DOLTO

Insertion professionnelle

La « Remobilisation socio-professionnelle
de publics éloignés de l'emploi »

Fiche action n°1

Présentation générale de l'action	<p>Remobilisation socio-professionnelle auprès de personnes très éloignées de l'emploi (ne bénéficiant plus d'un accompagnement du droit commun) et désireuses de s'engager dans un processus d'insertion.</p> <p>A partir de rencontres régulières, il s'agira d'amener chacun à prendre conscience de ses capacités, à les développer et les utiliser. Cette démarche doit permettre à chacun de faire renaître la confiance et l'estime en soi, la motivation pour s'inscrire dans un réel parcours d'accès à l'emploi.</p> <p>Intégration de séances d'activités manuelles aux côtés d'entretiens individuels et de séances collectives socioprofessionnelles, pour mobiliser les personnes autour de gestes techniques simples.</p>
Objectifs	<p>Améliorer leur compréhension du contexte socio-économique du narbonnais.</p> <p>Contribuer au renforcement de leurs savoirs-être et estime de soi.</p> <p>Les séances manuelles ont pour objectif de développer les compétences pratiques et de solliciter la concentration et capacité de prises d'initiatives à propos de situations concrètes.</p> <p>Eliminer les freins à l'insertion socio-professionnelle (faible niveau scolaire, absence de qualification, manque d'autonomie et de mobilité, appartenance à une minorité ethnique...)</p> <p>Améliorer leur employabilité.</p> <p>Guider et accompagner ce public physiquement dans la construction et mise en œuvre de son projet socio-professionnel.</p>
Mise en œuvre	<p>Dans les locaux du chantier d'insertion A2Mains : un bureau garantissant la confidentialité, une salle dédiée aux séances collectives.</p> <p>Un atelier équipé pour mener des activités bricolage.</p> <p>Horaires : lundi et vendredi de 8h à 12h ; jeudi de 13h30 à 16h30.</p>
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences de nature professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquérir des compétences de base - connaître le monde du travail et de l'entreprise (droits, devoirs, fonctionnement et organisation) - adopter un comportement adapté au monde du travail - définir un projet professionnel approprié - connaître et utiliser les techniques de recherche d'emploi
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « emploi » dans leur contrat d'engagement et autres personnes
Nombre de participants prévus	10 à la fois, entrées et sorties permanentes
Modalités d'entrée dans l'action	Sur proposition de l'A.M.I. et de nos partenaires
Calendrier d'exécution	Du 01/10/2015 au 31/12/2015

Insertion professionnelle

La « Remobilisation socio-professionnelle de publics éloignés de l'emploi »

Fiche bilan n°1

Résultats chiffrés

1. Démarrage de l'action = 7 décembre 2015
2. Public orienté

	Total	Hommes	Femmes
Personnes orientées	6	3	3
➤ Personnes qui ne sont jamais venues	2	1	1
➤ Personnes reçues et ayant adhéré au projet	4	2	2
Total personnes accompagnées dans l'action	4	2	2
➤ Personnes ayant abandonné en cours			
➤ Personnes en formation			
➤ Personnes en chantier			
➤ Personnes en emploi			
➤ Autres			
➤ Sorties			
➤ Personnes maintenues sur le dispositif A.M.I. au 1 ^{er} janvier 2016	4	2	2

3. Le volume horaire réalisé (à compter du 7 décembre 2015)
 - a. Bénéficiaires : 4 heures individuelles + 12 heures collectives + 9 heures atelier manuel, soit un total de 25 heures
 - b. Encadrants : 4 heures individuelles + 6 heures collectives

Commentaires

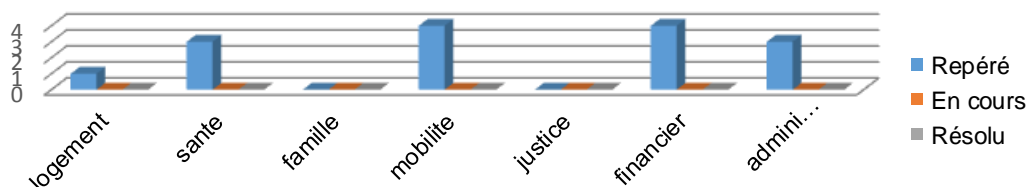
Caractéristiques des participants

Les 4 personnes suivies ont un niveau de base très faible (1 de niveau V, 1 de niveau V bis et 2 de niveau VI).

2 sont bénéficiaires du RSA et 2 sont demandeurs d'emploi.

Après 1 mois d'accompagnement, un certain nombre de problématiques ont été identifiées.

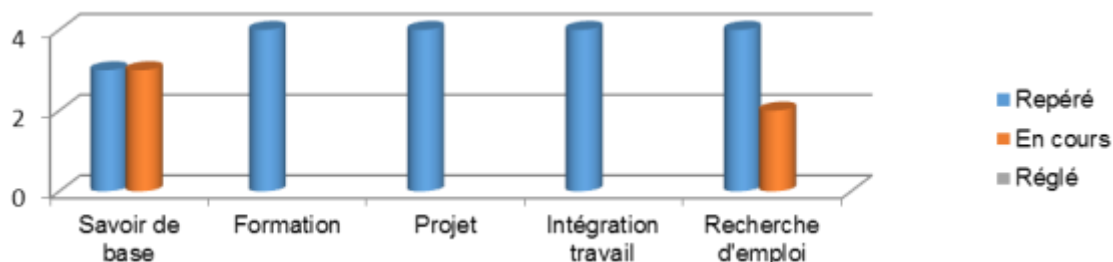
Problématiques sociales repérées



Les 4 personnes rencontrent des problématiques de mobilité qui les pénalisent dans leurs déplacements quotidiens qu'ils soient d'ordre privé ou professionnel : parmi elles, 2 personnes sont détentrices du permis B mais n'ont pas de véhicule.

1 personne se déplace à pied, 1 à vélo et 2 autres prennent les transports en commun.

Problématiques professionnelles repérées



L'illettrisme : une personne est en situation d'illettrisme, 2 autres ont encore des difficultés sur la maîtrise des savoirs de base sans pour autant être en situation d'illettrisme.

La mise en place d'actions telles que la formulation ou l'actualisation d'un CV, l'utilisation de l'outil informatique pour accéder à l'espace personnel des participants sur le site Pôle Emploi, la rédaction de courriers de candidature... a un impact sur la maîtrise des savoirs de base, de façon transversale, sans être directement liée à la lutte contre l'illettrisme.

La formation : les 4 personnes ont peu ou pas de formation ; une seule est détentrice d'un CAP.

Le projet : non encore défini. La poursuite de l'action en 2016 devrait nous permettre de mobiliser les participants sur leur projet, en s'appuyant sur les séances « pratiques » qui pourront contribuer à alimenter la réflexion des participants sur certaines de leurs qualités ou domaines de compétences à renforcer.

L'intégration au travail : une réflexion sur le principe des PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) pourrait être menée en 2016 en lien avec Pôle Emploi.

La recherche d'emploi : deux personnes sont accompagnées dans la recherche d'emploi direct, même en l'absence d'une formation ou de la définition concrète d'un projet professionnel.

Point sur la première séance pratique

3 personnes sur 4 présentes.

Un travail sur le faux marbre a été proposé après un échange sur leurs souhaits et attentes vis-à-vis de cet atelier.

Ce principe d'activité manuelle peut s'avérer quelque peu surprenant voire déstabilisant. De notre point de vue, ces ateliers peuvent avoir un impact très positif. Compétences et intelligence pratique sont mobilisées, permettant ainsi de s'adapter à différentes situations concrètes. On constate une dynamisation des personnes et une prise de conscience sur l'impact de nouvelles compétences dans le pouvoir d'agir sur leur propre vie.

Difficultés rencontrées

La constitution du groupe reste le problème majeur. Pôle Emploi a orienté 16 personnes désireuses d'intégrer un chantier d'insertion, vers cette action de remobilisation socio-professionnelle. Une seule personne a répondu favorablement à l'invitation de présentation de l'action.

Perspectives

Renforcer le groupe des participants en développant le partenariat avec Pôle Emploi afin que les conseillers de cet organisme orientent vers l'action « Remobilisation socio-professionnelle » l'ensemble des personnes souhaitant intégrer un chantier d'insertion sur le narbonnais.

Initier les participants au principe des « Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel » en vue d'une future intégration dans les actions d'insertion par l'économique.

Développer les temps de séances pratiques qui peuvent être un support intéressant pour amener le participant à cheminer sur ses qualités (transférables en situation professionnelle) et les marges de progression à définir.

Insertion professionnelle

L'Atelier d'insertion « A 2 Mains »

Fiche action n°2

Présentation générale de l'action	<p>Cet atelier consiste techniquement, par l'intervention de salariés en insertion, à donner une seconde vie à du mobilier récupéré, par la rénovation et la décoration. Des meubles sont également créés et fabriqués à partir de bois de récupération (palettes).</p> <p>Ces meubles sont issus de dons de particuliers ou de meubles déclassés donnés gracieusement par Emmaüs (convention Emmaüs Narbonne/A.M.I.). Ils seront mis en vente dans l'espace « boutique » de l'atelier.</p>
Objectifs	<p>Rendre les locaux opérationnels avec l'installation des différents ateliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - équiper en matériel technique les ateliers professionnels - préparer et équiper les locaux loués pour répondre aux normes d'accueil des salariés et à la législation du travail <p>Avoir un parc automobile adapté aux exigences logistiques du chantier</p> <p>Activités techniques : initiation des 8 salariés (transport et maintenance ; rénovation, décoration)</p> <p>Participation des 8 salariés aux formations internes</p> <p>Développer des savoir-faire, savoir-être et compétences auprès des 8 salariés</p> <p>Accompagner les salariés dans leur projet professionnel en vue d'un positionnement sur un emploi, une formation ou toute autre sortie à l'issue de leur contrat au sein de la structure.</p>
Mise en œuvre	<p>Ateliers techniques, espace réception de meubles, espace formation, espace vente, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h.</p> <p>Depuis mai 2015 : du lundi au mercredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h00, jeudi de 8h15 à 11h45</p>
Résultats attendus	<p>Mise en place des ateliers et espaces</p> <p>Fonctionnalité des ateliers et espaces, dans le respect des normes de sécurité et de travail</p> <p>Utilisation du véhicule utilitaire</p> <p>Appropriation et maîtrise des techniques de rénovation et décoration par les salariés</p> <p>Vente des meubles rénovés</p> <p>62 % sorties dans l'emploi ou en formation qualifiantes/certifiantes</p>
Public visé	Personnes hommes/femmes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles
Nombre de participants prévus	8 (3 hommes + 5 femmes)
Modalités d'entrée dans l'action	Agrément validé par Pôle Emploi pour une durée de 24 mois
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

Insertion professionnelle

L'Atelier d'Insertion « A 2 Mains »

Fiche bilan n°2

Résultats chiffrés

	CDDI Etat	CDDI Dépar- tement	TOTAL
Nombre d'entrées	7	5	12
Nombre de présents dans la période	8	8	16
Nb de mois prévisionnel			12
Taux de réalisation (mois contractés)			100%
Nombre de sorties de l'atelier	2	6	8
Nombre de sorties neutralisées	0	0	
Nombre de sorties prises en compte	2	6	8

Parcours

Nombre de participants en ACI : 16 (9 femmes)

8 RSA (6 femmes) + 3 ASS (dont 1 femme) + 5 DE (2 femmes)

Commentaires

- Aménagement du chantier

L'ensemble de l'aménagement des espaces de travail sont achevés. Seuls quelques prises électriques doivent être installées dans l'atelier de ponçage et de coupe afin d'éviter les prolongateurs électriques au sol. Travaux prévus pour la première semaine de janvier 2016.

- Réalisations

Les produits réalisés à partir de bois de récupération ont connu un bon accueil auprès de la clientèle lors de la seconde partie de l'année. Nous avons décliné différents types de produits (tête de lits, fauteuils, bancs, présentoir, placard, servante...)

En 2015, nous avons vendu 39 meubles en bois de récupération, 194 meubles rénovés ainsi que 14 meubles en cartons. Suite à la nouvelle rencontre des partenaires prescripteurs organisée en juin, nous avons observé un plus grand nombre de vente envers les publics en difficulté (17 prescriptions).

Clients = 78 soit 33 de plus que l'année dernière.

Dons de meubles = 202 (149 chez des particuliers, 29 dépôts par 18 particuliers, 24 chez EMMAÜS).

- Rotation du véhicule

61 (25 enlèvements chez des particuliers, 2 chez EMMAÜS, 34 livraisons)

- Salariés en insertion

7 personnes présentes en 2014, ont poursuivi en 2015 (5 femmes et 2 hommes), recrutement de 9 personnes en cours d'année (5 hommes et 4 femmes)

Renouvellement : 1 personne RSA (1 femme).

Détail des 8 sorties : 62,5% de sorties dynamiques + 37,5% d'autres sorties.

↳ Parmi les sorties dynamiques : 25% en emploi durable + 37,5% de sorties positives (formation qualifiantes et/ou certifiantes).

- Formation

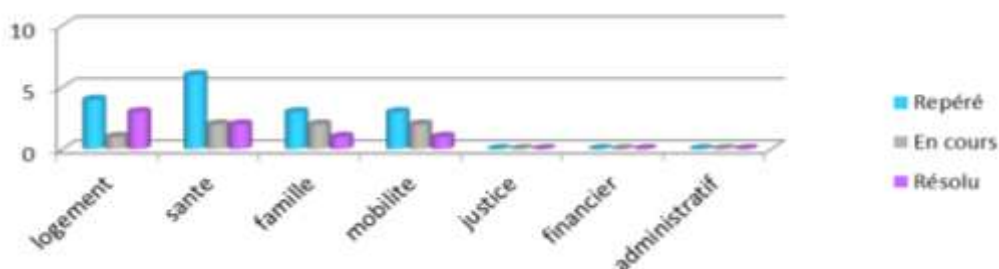
Pour l'année 2015, les temps de formation représentent, en interne 52 heures dont 30 heures de dessin, 16 heures d'activité physique et 6 heures avec l'intervention de l'ANPAA 11. En externe, 6 heures atelier « Simulation d'Apprentissage Professionnel » à l'IN'ESS de Narbonne. Ces formations ont été proposées du 1/01/2015 au 30/04/2015 et correspondent à 758 heures salariées. L'ensemble de ces formations correspond à 1624 heures salariées.

- Accompagnement socio-professionnel

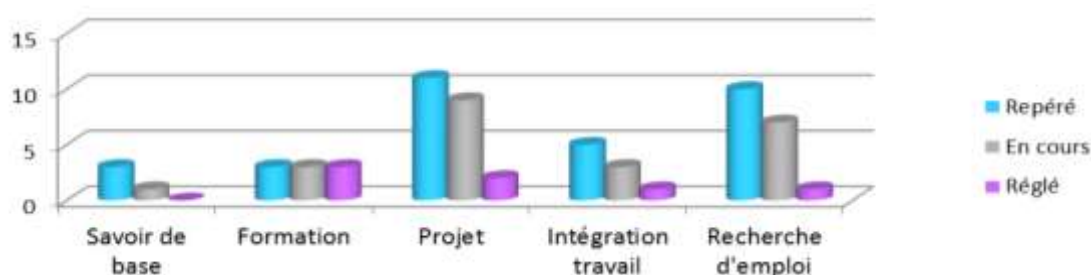
En 2015, l'accompagnement a été effectué en interne, il représente 128 heures d'accompagnement individuel, soit 84 entretiens de 1h30 environ. Par ailleurs, 42 heures de temps collectif dédiées aux Techniques

de Recherche d'Emploi et de la Vie Sociale et Professionnelle ont été effectuées dans l'année.

↳ Evolution des problématiques sociales



↳ Evolution des problématiques professionnelles



- Autres

- Depuis mai 2015, une salariée d'Orange nous accompagne dans le cadre du mécénat de compétences de la Fondation Orange, dans nos actions de communication liées aux activités de l'atelier A2Mains.
- En juin, une information dans les locaux du CMS Littoral de Narbonne a été organisée, ainsi qu'une visite de l'atelier à l'intention des CCAS des communes du Grand Narbonne, suite à l'invitation de notre chargée de communication.
- En septembre, nous avons participé à une exposition des métiers de l'art et de l'artisanat dans la commune de Fleury d'Aude.
- En octobre, une journée portes ouvertes a été réalisée en direction de notre clientèle et de nos partenaires.
- En novembre, nous avons participé dans le cadre de la semaine internationale des solidarités, en partenariat avec le CCAS de Sallèles d'Aude, à une collecte de meubles. Nous avons également proposé une journée d'initiation à la peinture sur meubles dans les locaux du CCAS pendant laquelle nous avons accueilli 5 personnes.

L'ensemble de ces rencontres a pour objectif de mieux faire connaître le cheminement des meubles, de la collecte à la mise en vente ; d'ouvrir aux partenaires et au grand public l'ensemble des locaux de travail de l'atelier et des réalisations ; ainsi que le cadre administratif et législatif qui porte l'atelier A2Mains.

Réflexion en interne sur la mise en place d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) validant les compétences acquises. Différents contacts professionnels pour cerner quelle branche pourrait être porteuse de ce CQP.

Perspectives

- Le développement de la fabrication des meubles en bois de récupération est toujours d'actualité et nous guide sur des champs nouveaux pas encore explorés. Le début de l'année verra la construction de coffres-bancs, l'habillage d'un mur de terrasse ainsi qu'un projet de rénovation de volets en bois.
- Le renforcement de l'accompagnement socio-professionnel des salariés
- La poursuite de notre réflexion et contacts afin de proposer aux salariés du chantier la validation des compétences acquises sur le chantier dans le domaine de la peinture et décoration de meubles, par l'obtention d'un CQP.

Insertion sociale

L'appui à la fonction parentale quartier Bourg - Charité

Fiche action n°3

Présentation générale de l'action	<p>Mise en place d'un accompagnement renforcé auprès de 50 personnes bénéficiaires du RSA. La dimension familiale constitue le cœur de cible de l'action.</p> <p>Cet accompagnement consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des temps de rencontre des bénéficiaires : asseoir une légitimité professionnelle et une action tripartite avec le référent RSA - une construction concertée de l'accompagnement avec le référent RSA - des médiations et actions passerelles vers les structures de droit commun.
Objectifs	<p>Acceptation de notre accompagnement par un certain nombre de familles du quartier de Bourg - Charité.</p> <p>Construire avec les personnes leur contrat d'engagement au regard des problématiques rencontrées.</p> <p>Aider les bénéficiaires à se rapprocher des services de droits communs dans leur parcours d'insertion.</p> <p>Apporter un appui aux mères et pères (bénéficiaires du RSA) dans l'exercice de la responsabilité parentale et la mise en place d'actes éducatifs négociés.</p>
Mise en œuvre	<p>L'Educatrice spécialisée : un mercredi après-midi sur 2 ; le jeudi toute la journée (permanence tous les jeudis après-midi au CCAS) et le vendredi matin.</p> <p>L'adulte-relais : le lundi après-midi ; un mercredi après-midi sur 2 et le jeudi matin (permanence emploi au CCAS).</p>
Résultats attendus	<p>Accompagnement régulier de familles issues de ce quartier et identification des problématiques familiales.</p> <p>Enclenchement d'un parcours d'insertion par un certain nombre de ces personnes en partenariat étroit avec leur référent RSA.</p>
Public visé	Jeunes adultes (18/25 ans), adultes (26/49 ans) et autres personnes (50 ans et plus).
Nombre de participants prévus	Selon les demandes et situations
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande ou l'urgence
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

Insertion sociale

L'appui à la fonction parentale quartier Bourg - Charité

Fiche bilan n°3

Résultats chiffrés

1. Public accueilli : 433

Sollicitations	Adultes	Jeunes Adultes	Adolescents	Enfants
Hommes = 166	118	38	10	-
Femmes = 267	227	34	6	-

2. Profil des personnes : RSA = 262 - Hors RSA = 171

3. Demandes recueillies : 498

Administratif	Parentalité	Logement	Emploi/formation	Accompagnements « lourds » (santé, retraite, APA)	Santé	Budget (impayés, endettement)	Situations d'urgence
117	79	77	52	49	44	68	12

4. Suivis réalisés : 500

Au CCAS	Au domicile/ Rue Marceau	Structures partenaires
176	301	23

5. Nature des suivis réalisés : 736

Accès au droit	Santé	Budget (impayés, endettement)	Logement	Parentalité	Situation d'urgence	Emploi/formation	Accompagnements « lourds »
134	58	78	70	259	30	50	57

6. Thèmes des rencontres partenaires

Points partenaires	Actions « 6 ^{ème} »	Logement/Compagnons Bâtisseurs	Autres dont VACAF
297	106	16	57

7. Autres

Accompagnements vers une structure partenaire	Veilles sur le quartier, passages
19	110

Commentaires

Public

De janvier à décembre 2015, nous avons réalisé 433 accueils qui concernent environ 52 familles (soit 135 adultes et 16 mineurs). Parmi ces familles, 7 foyers de séniors sont comptabilisés.

Parmi le public accueilli, 45% vivent en couple ; 39% sont des femmes célibataires, isolées ou veuves ; idem pour 16% des hommes.

60,5% sont bénéficiaires du RSA et 39,5% hors RSA (AAH, retraités, jeunes adultes en contrat de travail ou en formation).

62% des personnes accueillies et accompagnées sont des femmes, en lien direct avec l'objet de notre mission d'accompagnement à la parentalité et les réalités éducatives de ces familles.

Nature des problématiques rencontrées

En 2015, nous avons eu bien moins de sollicitations de familles nouvellement installées, en provenance de l'Espagne. Accompagnées en 2014, elles sont en autonomie dans bien des domaines de leur quotidien.

Les problématiques des personnes âgées ont remplacé les accompagnements lourds menés au démarrage de l'action en 2013.

Les sollicitations administratives (23%) sont toujours aussi importantes en volume. Les situations de certains sont à présent connues et les problématiques lourdes sont traitées sur rendez-vous, rue Marceau.

Le passage dans le secondaire révèle bien souvent des problématiques de scolarisation ou de situations dans le primaire, dont nous n'avons pas eu connaissance par nos partenaires ou par les familles.

La majorité des familles a intégré les différents dispositifs dans et autour de l'école (nouveaux rythmes scolaires, ALAE « Accueil de Loisirs Associés à l'École »...). Les démarches d'inscriptions sont comprises et réalisées de façon autonome et leurs habitudes de communication avec les écoles facilitent ces démarches. En revanche, elles n'ont certainement pas saisi le sens, l'importance de la présence et de la régularité de leur enfant à l'école ou dans les activités.

⇒ Les principales problématiques parentalité

Une fréquentation irrégulière dans le primaire qui marque un désintérêt de la part des parents et qui ne favorise pas une bonne scolarité.

Les contraintes pour accéder aux loisirs dans les dispositifs de droit commun.

Petit à petit, l'adulte-relais est identifié comme la personne référente sur le quartier pour l'emploi et la formation, même s'il recueille d'autres demandes qui, pour certaines, sont du domaine de sa collègue éducatrice (scolarité, santé).

Il est également amené à répondre à des demandes d'aide administrative, de retraite, de dossiers RSA, de logement...

Nature des actions réalisées

Nos interventions concourent à agir sur la question de la parentalité, pour favoriser un cadre éducatif au sein de la famille, propice au développement de l'enfant.

De ce fait, ces actions sont de deux ordres : celles qui ont un impact direct sur l'enfant et celles qui contribuent indirectement à favoriser un cadre sécurisant pour l'enfant.

1. Soutien direct à la parentalité: 27 familles (48 adultes et 61 enfants mineurs)

- L'accompagnement à la scolarisation de la maternelle au collège
- Loisirs et éducation
- VACAF

- Appui à la préscolarisation et à la scolarisation dans le primaire

Nous sommes peu sollicités par nos partenaires de l'Education Nationale malgré notre présence sur le quartier depuis 3 ans maintenant.

L'intervenante sociale se rapproche systématiquement à chaque rentrée, des directeurs des écoles maternelles et primaires (Ecoles Helvétie, Montmorency, Arago). Cette année, changement de direction pour les écoles Helvétie et Arago, et par conséquent tout un partenariat à reconstruire.

Actions en partenariat avec le collège pour faciliter les liens avec les intervenants (directeurs, professeurs, intendants...) et pour que les familles comprennent et utilisent les outils du collège (carnet de correspondance, emploi du temps...). Cette action concerne 7 familles soit 8 jeunes, 1 inscrit en 6°, 6 en 5° et 1 en 3° générale.

Ces jeunes étaient déjà annoncés comme « très absentéistes » en primaires. Parmi eux, 6 ont été suivis durant l'année 2014-2015.

Pour soutenir les familles, nous mettons en œuvre en partenariat avec le collège Jules Ferry, une action « Pas à Pas vers le collège » (initiée depuis l'an dernier), afin de travailler le sens de la scolarisation, rapprocher les parents du collège et les responsabiliser.

Cette action concerne les parents d'enfants scolarisés en 6° : action en partenariat avec la SEGPA Jules Ferry, afin d'épauler les familles pour la compréhension des outils utilisés par le collège (carnet de correspondance, emploi du temps).

Durant le premier semestre : 6 familles concernées et accompagnées ; réalisation d'un emploi du temps adapté, plastifié et accompagné d'explications. Ces familles n'étaient pas suivies lorsque leur enfant était inscrit en primaire. Depuis le début du semestre, ces familles ont été vues chacune 6 à 7 fois.

Il est difficile d'évaluer l'impact de nos actions auprès de ces enfants qui avaient une scolarité très fluctuante en primaire.

Parallèlement, l'éducatrice est en contact avec les référents RSA des 6 familles ; pour 2 d'entre elles, nous avons réussi à articuler la scolarisation dans le contrat d'engagement.

Le fait d'avoir un référent RSA nous permettrait d'articuler notre accompagnement sur la parentalité avec le contrat d'engagement des familles. Le biais du dossier d'inscription en juin, est un moyen de rencontrer la famille au domicile pour évoquer la question scolaire et les amener à penser et à préparer la rentrée de leur enfant. En effet, la plupart d'entre elles n'auront pas déposé le dossier sans plusieurs sollicitations du collège ; c'est pourquoi ce dernier nous interpelle pour mener à bien ces inscriptions.

Pour soutenir ces 8 jeunes :

Poursuite du travail sur la question de l'assiduité, du sens de leur présence en cours et des apprentissages. La difficulté majeure étant le délaissement par les parents, non seulement de la question scolaire (présence, travail) mais aussi des comportements de leur jeune au sein de l'établissement avec les adultes ou leur pairs, sur les questions de discipline, de règlement (téléphone portable, tenue vestimentaire, incivilités...).

Suivi particulier de 6 élèves en 5° SEGPA (rentrée en septembre) et qui étaient déjà très absentéistes dans le primaire.

Depuis juin 2015, dans le cadre de notre action partenariale avec le collège Jules Ferry, 56 actes ont été effectués pour soutenir la scolarisation de ces 8 collégiens.

- Liaisons régulières par téléphone ou mail avec les intervenants du collège
- Rencontres au domicile des familles
- Accompagnements administratifs (montage de deux dossiers CNED dont un avis favorable)
- Accompagnement de l'élève au CNED, aide à la compréhension des modules, des outils, recherches de bénévoles (APMA), demande de répétiteurs au CNED...

Au 30 septembre,

- 1 élève de 6° : famille partie sur Perpignan
- 6 élèves de 5° : une élève est partie à Marseille et une (décrocheuse) est à présent inscrite au CNED en 5°, une est décrocheur ; deux jeunes pour qui la fréquentation est à soutenir en permanence et une pour laquelle la scolarisation est correcte (présence, résultats et attitudes scolaires).
- 1 élève de 3° : redoublante pour qui la maman a demandé le CNED ; demande refusée et depuis elle n'a pas réintégré le collège depuis la rentrée.

L'absentéisme est le principal révélateur du décrochage, c'est pourquoi il est important d'appréhender le phénomène en amont, en soutenant les familles pour qui la valeur accordée à l'école est moindre.

Il est souhaitable de développer avec les écoles primaires un partenariat qui permettrait de repérer plus tôt les enfants non-assidus et les familles qui n'en mesurent pas les conséquences sur l'avenir de leur(s) enfant(s) afin de les remobiliser.

○ Loisirs et éducation

Organisation de deux animations collectives familles durant l'été : « bacs à jardiner » et « piscine » à l'Espace Liberté.

« Bacs à jardiner » : partenariat avec la mairie et le CCAS, action destinée à améliorer le cadre de vie et créer du lien sur le quartier. L'action s'est déroulée le 30 juillet. Plantation de fleurs et aromates avec les adultes présents, ces derniers prenant en charge l'arrosage journalier. Peinture des bacs en bois par les enfants. Ce nouveau lieu a permis des échanges conviviaux entre habitants, de nombreux contacts.

« Piscine à l'Espace Liberté » : le 14 août ; 9 familles présentes (12 adultes dont 2 pères, 8 enfants de 10/16 ans, 8 enfants de 6/10 ans, 4 petits de moins de 5 ans et 1 bébé).

○ L'action VACAF :

Nous avons poursuivi notre mobilisation des familles initiée en 2014 sur l'accès aux loisirs et la question des séjours vacances.

Semestre 1 : information des familles sur le quartier ; réunion collective rue Marceau (11 familles présentes) avec la conseillère CAF et le porteur de projet de la Maison Quartier Ernest Ferroul. La MQEF a accompagné 9 familles et orienté 2 familles vers l'Arche. Accompagnement des familles aux réunions collectives organisées par la MQEF avec son porteur de projet et sa conseillère.

Semestre 2 : avant les départs prévus, suivis des familles pour budget des vacances, solde des paiements et questions d'organisation...

A l'issue de l'accompagnement par la Maison de Quartier, parmi les 9 familles :

- 1 famille n'a pu en bénéficier car elle ne remplissait pas les conditions pour la CAF

- 2 familles pour lesquelles le départ était prématuré ont différé leur séjour car en incapacité de partir
- 3 ont été touchées par un décès d'un proche au mois de juin et ont abandonné le projet
- 3 sont finalement parties : 1 mère isolée avec 2 enfants, 2 couples avec 7 enfants.

Lieux de vacances : 2 familles aux Aiguades à Gruissan, 1 famille à la Grande-Motte.

Réunion bilan au mois de septembre à la MQEF : les familles partagent leurs expériences (mer, montagne, campagne) et les bons moments de vacances en famille.

La mère seule a exprimé sa grande satisfaction (« pur bonheur »), une bulle d'une semaine pendant laquelle elle a pu se consacrer pleinement à ses enfants sans contrainte quotidienne, aller au restaurant, se reposer...

Parmi les couples, un papa engagé dans une formation (CAP AVENIR), retrouvait sa famille en soirée et partait le matin reprendre ses cours.

Les mamans ont beaucoup apprécié d'utiliser la restauration et ne pas avoir à cuisiner ; elles ont apprécié d'aller au restaurant en famille ; ont participé aux différentes activités proposées (aquagym...).

Parmi ces 3 familles, 2 d'entre elles ne pourront pas bénéficier de l'aide 80% mais souhaitent repartir avec un soutien CAF à 50%.

Ces temps sont des moments privilégiés pour les familles, pour renforcer le lien parents/ enfants dans un contexte privilégié favorable à la détente, aux partages, aux rencontres...

2. Soutien indirect à la parentalité : 18 familles (24 adultes avec 6 mineurs à charge et 1 adulte handicapée à charge)

- L'accès au droit
- L'insertion professionnelle
- L'accès au droit

Cet axe concerne les 27 familles citées plus haut, 18 foyers (24 adultes avec 6 mineurs à charge et 1 adulte handicapée à charge) et 7 foyers de personnes âgées (2 couples + 5 personnes isolées, célibataires ou veufs).

Selon ces trois catégories de familles, la demande d'accompagnement pour l'accès au droit est différente :

- L'accompagnement administratif : problèmes budgétaires (postes de consommation dans le budget des ménages)
- L'administratif courant mais complexe (les enfants des personnes âgées)
- Le logement
- La question des personnes âgées, isolées en déclin de santé, de conditions de vie, voire de situation de grande pauvreté

Le soutien aux personnes âgées représente souvent une charge de travail complexe, sur des questions d'accès aux droits de retraite, d'aide-ménagère, de situations d'endettement, de santé ou de déclin de la santé physique et psychique. Cet accompagnement est réalisé dans la mesure du possible, en partenariat étroit avec le CCAS mais aussi avec les assistants sociaux (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé « MASP »), les questions de logement.

La question de téléphonie mobile touche particulièrement ces personnes âgées : dotées de téléphone pour joindre leurs proches ou médecins, elles se trouvent pénalisées par un défaut de réseau sur ce quartier et une défaillance de l'opérateur qui refuse de résilier l'abonnement sans frais. (Frais et temps d'accompagnement à tenter de résoudre ce problème).

Une dame âgée très fragilisée nous mobilise particulièrement dans l'accompagnement des séniors, elle a deux enfants adultes à charge (28 et 20 ans). Face à la situation globale de cette dame, trois pistes ont été explorées :

- Partenariat avec les Compagnons Bâisseurs afin d'intervenir sur le logement en mobilisant les 2 garçons (peu de résultats auprès des jeunes).
- Accompagnement par l'adulte-relais pour mobiliser ces 2 jeunes dans un parcours professionnel
- Pour pallier aux difficultés budgétaires et pour responsabiliser ces jeunes adultes, montage auprès de la CAF de 3 dossiers de demandes d'Aide au Logement, transformant les 2 enfants en colocataires. Ce nouveau statut donne lieu à un accompagnement administratif lourd auprès de ces 2 jeunes qui restent oisifs face à la tâche administrative, la réalité du quotidien et la situation de leur maman.

Nous commençons à orienter certaines familles vers le PIMM'S, pour alléger le volume des accompagnements administratifs et prioriser sur les situations les plus délicates.

Le logement : l'adulte-relais est intervenu auprès des Compagnons Bâisseurs pour épauler 1 famille dans

la rénovation de sa salle de bain (action réalisée sur la période fin août/début novembre), avec une implication de l'époux dans les travaux (ici comme manœuvre pour porter le matériel) et une modique participation financière (25€).

○ L'insertion professionnelle

⇒ Formation

Semestre 1 : 3 jeunes orientés vers l'école de la 2^{ème} chance ; 6 adultes orientés vers IRFA SUD ; 1 famille accompagnée par l'ADIE pour une création d'entreprise.

Semestre 2 : 5 jeunes adultes accompagnés vers une formation certifiante à IRFA Sud (2 dans le domaine de la sécurité, 1 dans les espaces verts, 2 dans la maçonnerie).

Parmi les 3 adolescents entrés à l'école de la 2^{ème} chance, 2 ont abandonné. Au 30 octobre, le 3^{ème} poursuit.

⇒ Emploi

1 adulte positionné pour intégrer l'atelier A2Mains de l'A.M.I.

Participation au comité local des solidarités organisé par le CCAS une fois par mois.

Perspectives

Développer le partenariat et orienter les familles vers les structures mandatées pour accompagner les familles dans leurs démarches administratives (permanence administrative dans les locaux des médiateurs de la ville et le SOLIYA : service social de l'association Habitat Développement Méditerranée).

Développer les actions d'accompagnement à la parentalité, notamment renforcer le partenariat dans le primaire pour éviter les échecs de scolarisation en 6^o.

Accroître le partenariat avec les associations qui œuvrent dans le domaine de l'habitat (Habitat & Humanisme, les Compagnons Bâisseurs, le SOLIYA...).

Se rapprocher de la MQEF pour amplifier la participation des familles du centre-ville aux sorties GPS.

S'appuyer sur les rassemblements spontanés de quelques familles sur la place de l'étoile, pour proposer des débats et rencontres en plein air.

Amplifier les informations concernant les activités du centre social N. Mandela, du comité local d'insertion sociale du CCAS.

Initier un partenariat avec l'association AUDIAB sur les questions de diabète et d'alimentation.

